

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-BRUNO-DE-KAMOURASKA
MRC DE KAMOURASKA**

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES ET
DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2024**

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière, conformément aux dispositions de l'article 956 du Code municipal du Québec;

QU'UNE séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska se tiendra le mercredi 27 décembre 2023, à 19 h 00. Elle aurait dû avoir lieu le 18 décembre 2023, mais étant donné qu'il y a eu une panne de courant générale dans la Municipalité, nous devons donc, suivre la procédure et la remettre le 27 décembre 2023;

QUE lors de cette séance extraordinaire, le conseil municipal adoptera les prévisions budgétaires de la Municipalité ainsi que le programme triennal d'immobilisation pour le prochain exercice financier, conformément à l'article 954 du Code municipal du Québec;

QUE lors de cette séance extraordinaire, les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur les prévisions budgétaires et le programme triennal d'immobilisation pour le prochain exercice financier.

Donné à Saint-Bruno-de-Kamouraska, ce 19^e jour de décembre 2023.



Maryse Ouellet,
Directrice générale et greffière-trésorière